

INSTITUT PASTEUR

LES COMPTES 2015 - L'ESSENTIEL



Institut Pasteur



Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation privée de recherche biomédicale, reconnue d'utilité publique.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 500 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Ces travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles stratégies thérapeutiques.



Missions

Depuis sa fondation, la mission de l'Institut Pasteur comporte trois objectifs.

→ La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses **équipes** se consacrent également à la neuroscience, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

→ L'enseignement

Les **33 cours** proposés par le centre d'enseignement de l'Institut Pasteur sont suivis chaque année par près de **580 étudiants issus du monde entier**. L'Institut est également un centre de formation pour les quelque 250 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat au sein de ses laboratoires.

→ La santé

Au sein de son **centre médical** ou de ses équipes dédiées à la **surveillance des maladies**, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, en étroite relation avec les autorités de santé.

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, ces missions se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur, et avec une attention constante portée au **transfert technologique** et à la **valorisation économique** des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

2593
collaborateurs

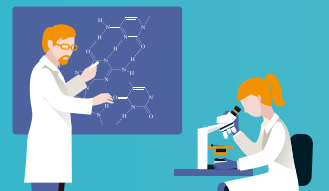


2078
salariés de
l'Institut Pasteur

dont **54**
sont détachés
dans le Réseau
International



446
salariés d'autres
organismes
de recherche



69
stagiaires-
élèves

11

départements
scientifiques

130

unités de
recherche

580

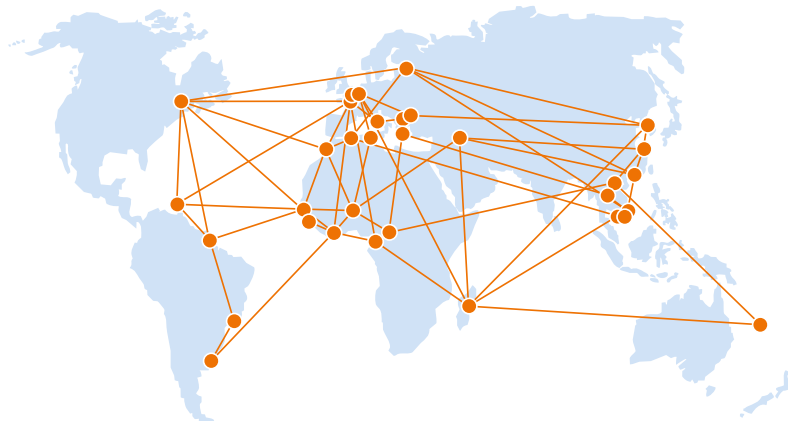
étudiants accueillis au sein
du Centre d'enseignement

314

Ressources courantes
en 2015 (en millions d'euros)

Réseau international

L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international unique de **33 instituts implantés sur les cinq continents**. Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Organisation de l'Institut Pasteur

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le Conseil d'Administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

→ La Direction

Le Directeur général assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en Conseil d'Administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. L'équipe de direction est constituée du Directeur général, qui est une personnalité scientifique, d'un directeur général adjoint chargé de l'administration, de directeurs « métiers » (sciences, ressources humaines, carrières scientifiques, communication et mécénat, évaluation...), et d'un secrétaire général scientifique.

→ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration gère par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le Directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions bénévolement.

→ L'Assemblée

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du Conseil d'Administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du Conseil d'Administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

Financement

Le budget de l'Institut Pasteur repose sur quatre sources de financement : la générosité du public et les produits du patrimoine, la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.

En 2015, son budget s'élevait à 314 M€.

Salariés
de l'Institut
Pasteur



60%
de femmes



40%
d'hommes



43 ans
âge moyen



Plus de
66
nationalités
sur le campus

Compte emploi des ressources

exercice 2015

→ À propos des emplois

Les missions sociales s'élèvent à 219 M€, en progression de 2,5 % par rapport à l'an passé, représentant ainsi, 82,3 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 209,1 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau International des Instituts Pasteur, 9,9 M€.

Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

Les frais de recherche de fonds (8,9 M€ et 3,3 % des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat) ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté Européenne et de l'Agence Nationale pour la Recherche par exemple.

Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 8 M€ et représentent 8,9 % des dons, legs et produits liés à l'appel à la générosité du public.

Les frais de fonctionnement (38 M€) correspondent aux charges des directions de l'Institut Pasteur et services supports, non spécifiquement affectés à nos missions sociales (directions générale, financière, des ressources humaines, juridique...). Ils représentent 14,3 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;
- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité publique ; le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

Ainsi pour 2015, 26,8 % des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 71,4 M€. Sur ces 71,4 M€, 8,3 M€ sont « affectés », donc alloués directement à la recherche. Le solde a été alloué, à hauteur des dépenses, soit 8 M€, aux frais d'appel à la générosité publique puis aux missions sociales à hauteur de 46,4 M€ et enfin aux dépenses de fonctionnement pour 8,7 M€.

En millions d'euros

Emplois 2015	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 MISSIONS SOCIALES	219,0	54,7
1-1 Réalisées en France	209,1	53,9
Actions réalisées directement	198,6	53,9
Recherche	184,9	50,8
Actions de santé publique	10,8	2,5
Enseignement	2,9	0,7
Versement à d'autres organismes agissant en France	10,5	
Reversement pour compte de tiers	6,4	
Autres versements	4,1	
1-2 Réalisées à l'étranger	9,9	0,8
Actions réalisées directement	6,6	
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	3,3	0,8
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8,9	8,0
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	8,0	8,0
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,3	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,7	
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	38,0	8,7
		71,4
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	266,0	
II Dotation aux provisions	8,0	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	44,9	
IV Excédent de ressources de l'exercice	43,5	
V Total général emplois	362,3	
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1,2
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,5
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		73,1

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 44,9 M€, en progression de 6,6 M€ par rapport à l'exercice précédent.

La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public comprend les investissements réalisés sur immeubles de rapport.





En 2015, pour collecter 10 €, l'Institut Pasteur a dépensé 0,9 €*

* **8,9%**, c'est la part des frais de recherche de fonds rapportés à la générosité publique (10,02 % en 2015).

→ À propos des ressources

Les ressources collectées auprès du public (89,9 M€) correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (75,6 M€) ainsi qu'aux revenus du patrimoine issus de la générosité publique (14,3 M€). Les revenus du patrimoine se décomposent en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (6,8 M€), de la plus-value de cession de biens immobiliers de rapport (1,6 M€) et de produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité publique est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité publique dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2015, à 24 % (contre 20,9 % en 2014), d'où l'affectation de 24 % des produits financiers, soit 5,9 M€, en produits issus de la générosité publique.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent ainsi à 89,9 M€ en 2015, en augmentation de 21 % par rapport à 2014, et représentent 30,1 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, contre 27,4 % en 2014.

Les autres fonds privés (15,9 M€, soit 5,3 % des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...). Le poste affiche une progression de 71 % sur l'exercice grâce au fort développement du mécénat d'entreprise.

Les subventions et autres concours publics (106,7 M€, soit 35,7 % des ressources) regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...) ainsi que la taxe d'apprentissage. Le poste affiche une progression de 7,5 % (+ 7,4 M€) sur l'exercice grâce essentiellement aux contrats et conventions de recherche.

Les autres produits (86,5 M€, soit 28,9 % des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se décomposent ainsi :

- redevances : 38,4 M€ ;
- ventes et services : 18,7 M€ ;
- contrats de recherche et développement privés : 3,3 M€ ;
- produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité publique : 22,1 M€ ;
- produits exceptionnels et autres produits d'exploitation : 4,0 M€.

En millions d'euros

Ressources 2015	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice		61,5
1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		89,9
1-1 Dons et legs collectés		
Dons manuels non affectés	16,9	
Dons manuels affectés	5,4	
Legs et autres libéralités non affectés	50,1	
Legs et autres libéralités affectés	3,2	
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Revenus des immeubles de rapport	6,8	
Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	5,9	
Plus-value sur cession immeuble de rapport	1,6	
2 AUTRES FONDS PRIVÉS	15,9	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	106,7	
4 AUTRES PRODUITS	86,5	
I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	299,0	
II Reprise des provisions	25,0	
III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	38,3	
IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-7,1
V Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI Total général ressources	362,3	82,9
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		73,1
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		71,3

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (38,3 M€) correspond au poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées » du Compte emplois ressources 2014 et se rapporte essentiellement aux crédits acquis à fin 2014 dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice. La variation de ce poste est liée au rythme de développement des programmes de recherche. En l'occurrence, la baisse constatée entre 2014 et 2015 sur ce poste témoigne d'une plus grande consommation des crédits sur l'exercice 2014, et notamment du report des ressources affectées non utilisées en 2013, par rapport à 2013.

Les reprises de provisions (25 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (11 M€) ainsi que les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de placements long terme de l'Institut (14 M€).

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 61,5 M€. Il correspond au fonds associatif auquel a été appliqué, lors de la constitution du report d'origine, un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales, augmenté de l'excédent constaté en 2013 sur les ressources collectées auprès du public non affectées.

Situation financière 2015

BILAN CONSOLIDÉ*

Actif

En millions d'euros	31-déc-2014	31-déc-2015
	Net	Net
Actif immobilisé	322,7	332,4
Actif circulant	828,8	849,9
Charges constatées d'avance	5,4	5,9
Écarts de conversion actif	0,1	0,1
Total actif	1 157,1	1 188,4

Passif

Fonds propres	787,4	830,9
Autres fonds propres	45,9	45,3
Provisions pour risques et charges	63,6	53,4
Fonds dédiés	38,3	45,5
Dettes	104,1	113,8
Produits constatés d'avance	117,6	98,9
Écarts de conversion passif	0,2	0,6
Total passif	1 157,1	1 188,4

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros	2014	2015
Produits d'exploitation	268,9	285,9
Charges d'exploitation	294,4	312,1
Résultat d'exploitation	- 25,4	- 27,1
Résultat financier	26,6	27,1
Résultat courant	1,2	0,0
Résultat exceptionnel	24,8	45,9
Résultat net	26,0	43,5

* Institut Pasteur et les Instituts Pasteur de Guyanne et Guadeloupe

Résultat d'exploitation

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 285,9 M€, en augmentation de 17 M€ (+ 6,3 %) par rapport à 2014. Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 312,1 M€ et sont en augmentation de 17,7 M€ (+ 6 %) par rapport à 2014.

Opérations financières courantes

(27,1 M€ / +0,5 M€)

Le résultat financier de l'Institut Pasteur, constitué des revenus de ses placements financiers, lui permet d'équilibrer son résultat d'exploitation régulièrement déficitaire. Ainsi, le résultat financier de l'Institut Pasteur s'élève en 2015 à 27,1 M€. Les produits financiers s'élèvent à 28,1 M€ et se composent des revenus des titres de placements (actions et obligations) pour 24,6 M€, des intérêts des placements court terme pour 3,2 M€ et enfin, pour 0,3 M€, d'écritures liées aux profits de change. En termes de valorisation, la performance totale des placements à long terme a été de +8,13 %.

Opérations exceptionnelles

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2015 présente un excédent de 45,9 M€ contre un excédent de 24,8 M€ en 2014. Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour un montant total de 29,3 M€ en 2015 contre 19,5 M€ en 2014), et d'une composante financière (valorisation nette des titres du patrimoine qui résulte des plus ou moins-values, réalisées ou latentes, générées par l'évolution du portefeuille, le solde des plus-values dégagées devant toujours être supérieur aux moins-values réalisées). Cette composante financière présente un solde positif de 12,7 M€ en 2015 contre 0,7 M€ en 2014. Le résultat exceptionnel comprend également cette année des plus-values de cession, l'une concernant la cession d'une participation dans une start-up (1,0 M€); l'autre concernant la cession de biens immobiliers (1,7 M€), ainsi que des reprises sur provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 1,2 M€ sur les trois établissements (Paris, Guyane et Guadeloupe) relatives aux gains actuariels sur l'exercice.



Le patrimoine de l'Institut Pasteur

Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2015, il s'élève à 879 M€, dont 18 % investis dans l'immobilier, 73 % en valeurs mobilières, et 9 % en trésorerie.



18%
Immobilier



73%
Valeurs mobilières



9%
Trésorerie

En 2015, ce patrimoine a généré 33,2 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie). Les valeurs mobilières, investies à 49 % en actions (contre 45 % à fin 2013), ont réalisé une performance de 8,1 %.

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation. Les statuts de l'Institut Pasteur prévoient que les donations et autres libéralités constituent des ressources annuelles (« produits d'exploitation ») pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 euros et viennent renforcer, pour l'excédent, le patrimoine de l'Institut.

Les temps forts de 2015

L'année 2015 a été particulièrement riche pour l'Institut Pasteur, qui voit sa recherche à Paris renforcée, notamment par le recrutement de nouvelles équipes, et s'illustre à l'international par son action sur l'épidémie d'Ebola puis la création d'un Institut Pasteur en Guinée Conakry.

Quelques faits marquants :

- **De nouvelles équipes de recherche :** 6 nouvelles unités de recherche et 5 « groupes à 5 ans » (des équipes de recherche dirigées par de jeunes chercheurs) ont été créés dans des domaines aussi variés que la plasticité cérébrale, le paludisme ou les infections vasculaires.
- **Une trentaine de prix ont été remis à des pasteuriens**, confirmant l'excellence des recherches menés par les chercheurs de l'Institut Pasteur.
- **Le Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative**, atout majeur pour la recherche pasteurienne, a été inauguré, avec pour mission de faciliter les collaborations en bioinformatique et d'animer les échanges entre l'ensemble des ressources de l'Institut Pasteur. Une quarantaine d'ingénieurs de haut niveau ont été sélectionnés après un appel à candidatures international.
- **D'importantes avancées ont été réalisées dans les laboratoires de recherche, parmi elles :**
 - L'analyse du premier cas de rémission prolongée depuis 12 ans chez une enfant infectée par le VIH
 - mise au point d'une thérapie cellulaire pour réparer les séquelles musculaires de la septicémie
 - L'implication d'un gène dans les surdités liées au bruit
 - La mise en évidence du rôle du microbiote dans les allergies
 - La découverte d'une molécule qui rétablit l'immunité naturelle contre les tumeurs
 - Le lancement d'une vaste étude pour identifier les bases biologiques d'une « bonne santé »...

Une année de lutte contre Ebola

L'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée en mars 2014 en Afrique de l'Ouest est la plus sévère jamais observée : elle s'est répandue dans l'ensemble de la Guinée ainsi qu'au Liberia et en Sierra Leone, faisant plus de 28 600 cas et 11 300 décès. Dès 2014, l'Institut Pasteur a organisé la riposte en impliquant ses chercheurs au sein d'un groupe de travail et d'intervention mobilisé tout au long de l'année 2015.

Les équipes de volontaires envoyées par l'Institut Pasteur se sont succédées pendant 52 semaines (dès décembre 2014) pour assurer l'activité du laboratoire chargé du diagnostic, mis en place par les équipes de l'Institut Pasteur de Dakar sur le site de Macenta en Guinée forestière. L'action pasteurienne s'est articulée autour de cette action sur le terrain, de la compréhension du virus par le séquençage de son génome et du développement de nouveaux tests de diagnostic et de candidats vaccins. « *La réponse à cette épidémie, comme celle en cours face au virus Zika, illustre parfaitement le modèle pasteurien qui, tout en générant des connaissances, possède une capacité de réaction et d'analyse globale* » a commenté le Pr Christian Bréchet, directeur général de l'Institut Pasteur.

Un Institut Pasteur à Conakry

La forte implication de l'Institut Pasteur en Guinée et les attentes exprimées par les autorités guinéennes suite à la crise Ebola ont conduit le 21 septembre 2015 à la signature d'un protocole d'accord pour la création de l'Institut Pasteur de Guinée, 33^e membre du Réseau international des Instituts Pasteur. Il aura pour objectif de répondre aux urgences épidémiques, de participer à la surveillance et à la recherche sur les maladies infectieuses et de former et accompagner les scientifiques guinéens dans la prévention des épidémies.



Centre de traitement à Macenta



Formation des volontaires à Paris

Donner en confiance

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

AGRÉMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE

Organisme sans but lucratif, Le Comité de la Charte exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des RÈGLES DE DÉONTOLOGIE, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le CONTRÔLE CONTINU des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont

le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie des 82 organisations agréées par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.donenconfiance.org/



CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2015 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



CERTIFICATION AFNOR

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



Institut Pasteur
25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

Fondation reconnue d'utilité publique
habilitée à recevoir dons et legs


Institut Pasteur

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver
et télécharger nos publications
sur le site:

www.pasteur.fr

ou les demander auprès
de notre service donateurs:

Tél. 01 40 61 33 33
dons@pasteur.fr



ACTIVITÉS 2015



LES COMPTES 2015